

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FIRST GARAGE AUTO RIVIERA II » en abrégé « FIGAR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
NON LOIN DE LA STATION FIRST PETROLIUM A COTE DE L'
EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU LOT 5032 ILOT 66, Lot 5032,
Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FIRST GARAGE AUTO RIVIERA II »
en abrégé « FIGAR »

Objet : REPARATION AUTOMOBILE ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
NON LOIN DE LA STATION FIRST PETROLIUM A COTE DE L'
EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU LOT 5032 ILOT 66, Lot 5032,

Ilot 66

Dirigeant(s) M YOMB JOSEPH PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03043 du 15/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22087/GTCA/RC/2023 du 15/06/2023

